



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 19 janvier 2021

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE¹
- Philippe DUCROCQ
- Hélène FOUCHER
- Philippe GRATADOUR

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU d'Étaples (62)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Catillon (60)
- Révision du PLU de Lagny-le-Sec (60), suite à un recours gracieux

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Révision du PLU d'Anhiers (59)
- Modification du PLU de Burbure (62)
- Modification du PLU de Sinceny (02)
- Modification du PLU de Merlimont (62)
- Modification du PLU de St Josse (62)
- Mise en compatibilité du PLU de Beauval (80)
- Révision 1 du PLUi de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (62)
- Révision 2 du PLUi de la Communauté d'agglomération du Boulonnais (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Modification du plan local d'urbanisme intercommunal des communes de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaison, Leforest et Noyelles Godault (SIVOM) (62) à Leforest, Dourges, Courcelles-les-Lens et Noyelles-Godault

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de parc commercial de la société Bugnidis à Bugnicourt (59)
- Projet d'exploitation d'un éco-site de regroupement, tri et transit de déchets suite à l'augmentation de capacités de certaines activités et à la création de nouvelles activités de la société Baudalet environnement à Dunkerque (59)
- Parc éolien de la société « SAS ferme éolienne de Grattepanche » à Grattepanche (80)

1 N'a pas pris part à la délibération relative à la révision du PLU de Lagny-le-Sec

Autres dossiers soumis à délibération

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale

Après consultation des membres, Pierre NOUALHAGUET, membre de la MRAe, est désigné coordonnateur sur les projets d'avis relatifs aux projets :

- extension d'un parc éolien à Buire-le-sec (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
- régularisation du site de fabrication de mastics et de colles à Le Meux (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE